



COMMUNE DE VALRAS-PLAGE

ELABORATION du PLAN LOCAL d'URBANISME

AVIS d'OUVERTURE d'une ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 23/0106 en date du 13 avril 2023, le Maire de Valras-Plage a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Françoise FABRE a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par Monsieur le Président du tribunal administratif de Montpellier.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Valras-Plage, du mardi 9 mai 2023 au mercredi 7 juin 2023 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30 (exceptés les jours fériés) et jusqu'à 17 H le dernier jour de l'enquête.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, les adresser par courrier à la Commissaire Enquêtrice à la Mairie de Valras-Plage ou sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/valrasplage-plu/>

La commissaire enquêtrice recevra en mairie aux dates ci-après :

- le mercredi 10 mai 2023 de 9H00 à 12H00,
- le mercredi 7 juin 2023 de 13H30 à 17H00,

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai de 30 jours à partir de l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Valras-Plage, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an.

**Le Maire,
Daniel BALLESTER**

202305759

SAS MARITIMA PRESSE

La Marseillaise
15, cours H. Espérandieu - 34000 Montpellier
13001 MARSAILLES
NCS MARSAILLES 03 77 55 11 11



152360

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal n° 23/0106 en date du 13 avril 2023, le Maire de Valras-Plage a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Françoise FABRE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Montpellier.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Valras-Plage, du **mardi 9 mai 2023 au mercredi 7 juin 2023** inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30 (exceptés les jours fériés) et jusqu'à 17 H le dernier jour de l'enquête.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, les adresser par courrier à la Commissaire Enquêteur à la Mairie de Valras-Plage ou sur le site internet :

<https://www.democratie-active.fr/valrasplage-plu/>

La commissaire enquêteur recevra en mairie aux dates ci-après :

- le **mercredi 10 mai 2023 de 9H00 à 12H00**,
- le **mercredi 7 juin 2023 de 13H30 à 17H00**,

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai de 30 jours à partir de l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de Valras-Plage, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an.

Le Maire,
Daniel BALLESTER